

# Tempête Caetano : en Seine-Maritime, le transport scolaire modifié en raison de la neige



Le retour des scolaires va être en partie anticipé. Nomad

La Région Normandie a annoncé plusieurs mesures, ce jeudi 21 novembre 2024, pour adapter le transport scolaire en Seine-Maritime aux conditions météorologiques liées à la tempête Caetano.

Le département de la Seine-Maritime a été placé en vigilance orange météo, ce jeudi 21 novembre 2024. [L'épisode neigeux lié au passage de la tempête Caetano](#) engendre de fortes chutes de neige. Ce qui a conduit le préfet à publier un arrêté interdisant la circulation des transports scolaires à partir de 18 h. La Région Normandie a donc annoncé les les mesures suivantes relatives au retour des collégiens, des lycéens et des écoliers à leur domicile :

Retour après le déjeuner sur une partie des lignes

Les élèves des collèges et des lycées de Seine-Maritime, inscrits sur des circuits scolaires numérotés à 4 chiffres commençant par 5XXX, seront pris en charge pour le retour à leur domicile

après le déjeuner de ce midi (entre 13 h et 14 h). L'organisation de ces retours se fera en lien avec les établissements qui ont été prévenus.

[Suivez notre direct sur les conditions de circulation et les conséquences de la tempête Caetano en Normandie](#)

Service normal sur les lignes commerciales

Les élèves des collèges et des lycées de [Seine-Maritime](#) inscrits sur des lignes commerciales, numérotées de 501 à 531, seront pris en charge aux horaires habituels, la restriction de circulation ne concernant que le transport scolaire.

Horaires habituels pour les écoliers

Compte tenu du jeune âge des élèves de maternelles et de primaire, ces derniers seront pris en charge aux horaires habituels de sortie de classe, les services étant terminés avant 18 h.

**« La Région Normandie a informé les familles, les établissements scolaires et les autorités organisatrices de proximité (communautés de communes, syndicats scolaires...) de ces situations »**, indique le conseil régional dans un communiqué.

Des informations sur le [site Nomad - réseau de mobilité normand](#), ou sur l'appli Nomad Car [Normandie](#).